

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**STRATEGIE GOUVERNEMENTALE DE RIPOSTE FACE A LA
PANDEMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19)**

**DECLARATION SPECIALE DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT DU 09 AVRIL 2020**

Mesdames et Messieurs,

Le Comité interministériel chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du coronavirus (COVID-19) au Cameroun, s'est réuni ce jeudi, 09 avril 2020, par visioconférence.

Cette concertation était précédée de deux importantes séances de travail, tenues sur très hautes instructions du Chef de l'Etat, avec les représentants des confessions religieuses d'une part, et les responsables des partis politiques représentés au Parlement, d'autre part.

L'objectif de ces rencontres était d'impliquer davantage la société civile dans la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre l'expansion du COVID-19.

Au cours de ces deux séances de travail, les Autorités religieuses et les leaders des partis politiques présents ont, à l'unanimité, salué la pertinence et la justesse des mesures édictées le 17 mars 2020 par le Chef de l'Etat.

Ils ont également formulé diverses propositions visant à accroître l'efficacité des mesures en cours d'implémentation dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, et ont fait part de leur engagement à soutenir les efforts du Gouvernement pour limiter l'expansion de ce virus dans notre pays.

S'agissant spécifiquement de la réunion du Comité interministériel dédié à la lutte contre le COVID-19, elle a permis de faire le point de l'exécution des mesures déjà prises pour endiguer la propagation de cette maladie dans notre pays, et surtout de dégager des perspectives.

Au terme des échanges qui ont suivi les différents rapports présentés au cours de cette réunion, les mesures complémentaires ci-après ont été prises, conformément aux très hautes directives du Chef de l'Etat :

1. la généralisation du port du masque, à compter du lundi 13 avril 2020, dans tous les espaces ouverts au public. Le Ministre de l'Industrie a été instruit de publier les normes et spécifications techniques, en vue d'une production massive et locale desdits masques ;
2. la production locale des médicaments, des tests de dépistage, des masques de protection et des gels hydro-alcooliques par les institutions nationales compétentes, sous la responsabilité du Ministre de la Recherche Scientifique, en relation avec le Ministre de la Santé Publique ;

3. la mise sur pied des centres spécialisés de traitement des patients du COVID-19 dans tous les chefs-lieux de Région, suivant le modèle des hôpitaux de campagne, pour accueillir les malades en cas de pic de l'épidémie, et permettre aux hôpitaux de fonctionner normalement ;

4. l'intensification de la campagne de dépistage du COVID-19, avec la collaboration du Centre Pasteur et de ses démembrements, ainsi que des autres institutions sanitaires appropriées. L'accent sera mis sur les foyers de contamination déjà identifiés ;

5. l'intensification de la campagne de sensibilisation en zones urbaines et rurales, aussi bien dans les deux langues officielles que dans les langues locales, à travers des voies complémentaires de communication à définir par le Ministre de la Communication, avec l'appui des Autorités administratives, municipales, traditionnelles et religieuses ;
6. la poursuite des activités essentielles à l'économie, dans le strict respect des directives du 17 mars 2020 et des gestes barrières recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé ;
7. la sanction systématique de tout contrevenant aux mesures de restriction en vigueur et de confinement imposées aux personnes à risque.

Pour conclure, je voudrais préciser que, sur très haute instruction du Président de la République, son **Excellence Paul BIYA**, le Gouvernement étudie toutes les mesures d'accompagnement susceptibles d'atténuer les effets négatifs du COVID-19 dans les différents secteurs d'activités en difficulté.

J'invite les populations à s'impliquer activement dans la lutte contre la propagation du COVID-19 dans notre pays, en observant scrupuleusement les mesures édictées par le Gouvernement, en particulier l'interdiction des rassemblements et la restriction des déplacements urbains et interurbains non essentiels.

Je vous remercie.-